

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 7 AVRIL 1888

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Nicolas des Bergères, par Benjamin Sulte.—Nos gravures.—Les voyages de M. Alphonse Pinard.—Chronique de Québec, par Philéas Huot.—Poésie : Pois-on d'avril, par René Gigo-Dutanel.—A la chambre.—Usages et coutumes.—Récréations de la famille.—Feuilleton : Pauline.

GRAVURES : Portrait du prince de Galles.—Bons camarades.—Les Indiens de l'isthme de Panama.—Gravure du Feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	-	-	-	\$50
2me "	-	-	-	25
3me "	-	-	-	15
4me "	-	-	-	10
5me "	-	-	-	5
6me "	-	-	-	4
7me "	-	-	-	3
8me "	-	-	-	2
86 Primes, à \$1	-	-	-	86
94 Primes				\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

NOS PRIMES

QUARANTE-HUITIÈME TIRAGE

Le quarante-huitième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros de mars), aura lieu SAMEDI, le 7 AVRIL, à huit heures du soir, dans la salle de l'UNION ST-JOSEPH, coin des rues Ste Catherine et Ste-Elisabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.

LES CONCOURS DU MONDE ILLUSTRÉ

Prix de M. O. M. AUGÉ, avocat, concours du mois d'avril. Sujet :

Le chevalier d'Iberville.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 5 avril.

Prix de l'hon. H. MERCIER, concours du mois de mai. Sujet :

La femme Canadienne.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 5 mai.

Chaque prix est de \$20.

On doit adresser les articles au MONDE ILLUSTRÉ, 30, rue Saint-Gabriel, Montréal.



Le dernier acte du drame de la cour d'assises est terminé, le rideau est baissé, Fahey est au pénitencier; et déjà on parle de cette affaire comme d'une chose d'autrefois; le criminel subit sa peine, il ne fait plus partie de la société, il est mort pour le monde et les morts vont vite!

Pendant que l'on conduisait les forçats à Saint-Vincent-de-Paul, l'un d'eux, en apercevant les murs élevés du bagne, s'écria : « Salut, cité de la mort ! »

— Non, non, pas encore la mort, dit Fahey, la vie sans la liberté, c'est encore la vie!

Ce sont les seules paroles qu'il ait prononcées pendant le voyage.

Il faut donc que l'amour de la vie soit bien enraciné dans le cœur de cet homme, qu'il puisse encore y tenir, alors qu'il a perdu l'honneur!

** La duplicité de caractère de ce malheureux a créé cependant un tel émoi que l'on a été jusqu'à dire que plusieurs innocents ont été condamnés sur le témoignage du détective-voleur, et se trouvent actuellement au pénitencier.

Ce n'est toutefois qu'un bruit, une réflexion inspirée par la découverte du crime de Fahey, sans être appuyée jusqu'à présent que par la possibilité de la chose, mais on ne peut cependant s'empêcher de frissonner à la pensée qu'un seul homme puisse être emprisonné par suite d'une erreur judiciaire.

L'étranger qui visite Venise est toujours étonné de lire, sur le mur faisant face aux bancs des jurés, dans la salle de la Cour d'Assises, une inscription étrange et dont il ne peut comprendre le sens à moins qu'on ne lui en explique l'origine : *Souvenez-vous du pauvre boulanger.*

Il y a deux cents ans environ, un soir, un cri terrible, un cri de mort retentit sur la place St-Marc, quelques citoyens sortent et trouvent un boulanger voisin soutenant dans ses bras un jeune homme atteint d'une blessure au cœur. Le boulanger est couvert de sang, il tient un couteau à la main, on l'arrête comme auteur présumé du crime.

Le pauvre diable se débat, proteste contre l'accusation, mais les preuves les plus terribles s'accumulent, on rappelle que quelques jours auparavant il a eu une grave discussion avec la victime à propos d'une question d'argent, il a même proféré des menaces. Bref, les témoignages les plus écrasants prouvent que c'est bien lui qui est l'auteur du crime, il est condamné, et, quelques jours plus tard, il monte sur l'échafaud en protestant toujours de son innocence.

Les jours, les années s'écoulent, on ne pense plus au malheureux dont la tête est tombée sous la hache du bourreau, quand une nouvelle incroyablement se répand tout à coup dans Venise.

On apprend qu'un des plus hauts fonctionnaires de l'Etat, dont le nom a toujours été sans tache, que l'on a constamment cité comme un modèle d'honneur et d'intégrité, vient de faire sur son lit de mort une étrange confession publique. Il a déclaré que le malheureux boulanger a été exécuté à tort et que c'était lui, dont la droiture est devenu proverbiale, qui avait tué le jeune homme trouvé assassiné trente ans auparavant.

Amoureux d'une jeune fille qui semblait lui préférer un autre courtisan de sa beauté, il avait tué son rival, et la victime de l'erreur judiciaire ne voulait que lui porter secours quand le cri d'agonie avait attiré son attention.

Cette confession tardive produisit un grand émoi, et c'est alors que le gouvernement, pour éviter la possibilité d'une nouvelle erreur, fit graver dans la cour d'assises les fameux mots : *Souvenez-vous du pauvre boulanger*, et c'est aussi depuis cette époque que le juge termine toujours le résumé des débats en faisant allusion à cette vieille affaire, avant que les jurés ne se retirent pour délibérer.

** Pour en revenir à Fahey, la rumeur que l'ex-détective aurait fait condamner des innocents à même pris un corps, et il est probable que les autorités vont rechercher s'il existe quelque chose de plus qu'une vague histoire inventée à plaisir.

On raconte qu'un jeune homme a été envoyé au bagne comme étant l'auteur d'un vol de diamant et que Fahey aurait été le principal témoin dans cette affaire.

Après avoir été condamné il ne pût, dit-on, retenir ses larmes et prononça ces paroles : « Je suis condamné, et je vois bien qu'il faut que je subisse mon sort, mais j'espère que la justice découvrira bientôt qu'elle a condamné un innocent. »

Mais, je le répète, ce n'est qu'un on dit.

L'imagination a du reste beau jeu quand elle est mise en éveil par une cause aussi émouvante que celle qui vient d'être jugée et il n'est pas mauvais de se tenir en garde contre ses écarts, comme on en a eu la preuve à propos de l'histoire très

pathétique d'une jeune fille accusée à tort d'avoir emprisonné un enfant, histoire très bien dite, et qui n'a qu'un léger défaut : c'est d'être des plus fantaisistes.

Mais, il s'agissait d'émouvoir les jurés!

** Si triste que soit la situation de ce réfractaire de la société, je n'ai pu m'empêcher de sourire en lisant les lignes suivantes empruntées à un journal quotidien :

Comme il n'y a aucune vacance dans le département du caissier, Fahey travaillera pour le moment avec les charpentiers.

Comment! voici un homme qui a été condamné pour avoir volé la caisse de la compagnie du Grand-Tronc, et on songerait, dès son arrivée, à lui confier le coffre fort du bagne!

En vérité, il doit y avoir une erreur quelque part, et je ne crois pas que le préfet du pénitencier ait songé un seul instant à donner une place de faveur à un forçat dont le crime a d'autant plus de gravité qu'il avait pour mission de protéger la société.

Ce qui m'a beaucoup étonné aussi, fut d'apprendre que les prisonniers de Saint-Vincent de Paul « avaient suivi avec beaucoup d'intérêt tous les détails du procès, » quand il est admis qu'ils ne doivent avoir aucune communication avec le dehors, ni lire aucun journal.

Mais il paraît qu'on réussit à éluder les règlements là-bas tout aussi bien qu'ailleurs.

** Comme il est difficile de laisser passer le mois d'avril, sans chanter un peu le renouveau, j'ai cru devoir choisir aujourd'hui une poésie de Blanchemin, en vers trisyllabiques, le genre que je déteste le plus au monde, mais auquel nombre de personnes trouvent un certain charme.

Je dois ajouter cependant que ces vers sont très bien faits.

Mois d'ivresses,
Qui nous laisses
Tes richesses,
Mois d'avril,
Qui rappelles
Les fideles
Hirondelles
De l'exil;

Seul le tremble
Là bas tremble;
Le lac semble
Un miroir;
Et chaque île,
Frais asile,
Y vacille,
Belle à voir.

Sur ta trace
Dans l'espace,
Zephyr chasse
Les autans;
Chaque aurore
Qui te dore
Fait élore
Un printemps.

Là s'incline
La colline
Qui domine
Un clocher.
Dans l'enceinte
L'airain tinte
Pour la sainte
Du rocher.

Rien n'outrage
Ton feuillage;
Point d'orage
Importun.
Toute rose
Est éolose
Et l'arrose
De parfum.

Là sans cesse
Tout se presse,
Chants d'ivresse,
Pleurs d'adieu;
La prière
Solitaire
De la terre
Monte à Dieu.

La pervenche
Bleue et blanche
Au vent penche
Tout en pleurs;
Et l'abeille
Qui sommeille
Se réveille
Dans les fleurs.

Tout au moude,
Fauvette, onde,
Fleur qu'on moude,
Un doux miel,
Fraise brise,
Roche grise,
Vieille eglise,
Terre ou ciel.

La fauvette,
Qui bêquette
Et caquette
Tout le jour,
Sémit ante,
Sautillante,
Vole et chante
Tour à tour.

Tout soupire,
Tout respire
Le ciel
Du bonheur.
Harmomes
Infinies,
Voix bénies
Du Seigneur!

Ce n'est pas précisément le printemps canadien, ni toujours le printemps de France, mais ces poètes ont tant d'imagination!

Et, à ce propos, j'ai entendu dernièrement une réflexion très curieuse :

Un jeune anglais ne manque jamais de faire ainsi ses débuts dans la vie : il écrit une poésie sur le printemps et joue *Hamlet*.

Quel est le Français qui, à seize ans, n'a pas essayé de chanter le retour des hirondelles et de jouer le *Malade imaginaire*?

** Un bon livre n'est pas chose commune, mais un livre excellent est si rare qu'on doit en signaler la publication avec le plus grand empressement.